

Vérifier l'identité des demandeurs d'asile grâce à leurs portables et ordi ? Vous n'y pensez pas !

écrit par JC.P | 30 juin 2016



Cette proposition ne vient pas de France, bien entendu, on en entendrait parler sur tous les plateaux télévisés. Si elle venait de notre beau pays, ce serait qu'il est dirigé par un autre que Hollande. Et si elle venait de notre beau pays, ce serait la révolution !

La Belgique ose. et on apprend incidemment que *"Actuellement, un demandeur peut refuser que l'on contrôle son téléphone ou son ordinateur."*, et c'est, forcément, vrai partout en Europe... Un demandeur d'asile, qui prétend être en danger sans son pays et qui demande la charité (parce que c'est bien ce dont il s'agit), refuserait de prouver, avec les moyens dont il dispose que l'identité affichée est la bonne ?

On marche sur la tête. On le savait déjà, mais ça se confirme chaque jour.

En attendant, PERSONNE n'osera en Europe instaurer de telles mesures que les associations grassement subventionnées par nos

impôts s'attacheraient à faire cesser par voies judiciaires.

Les demandeurs d'asile devront soumettre leurs GSM et ordinateur à un contrôle

Le secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, Theo Francken, prépare un projet de loi qui contraindra les demandeurs d'asile à soumettre leur GSM et ordinateur portable à un contrôle pour permettre d'établir leur identité. Une directive européenne permet de mettre en œuvre une telle disposition en Belgique, a-t-il expliqué lors d'une visite au Danemark. Des policiers seront présents à l'Office des étrangers pour réaliser cette opération.

“Entre 60% et 70% des demandeurs d'asile mentent à propos d'un aspect de leur identité, qu'il s'agisse du nom ou de l'âge, du trajet qu'ils ont suivi ou de leur pays d'origine”, a affirmé M. Francken.

Les GSM ou ordinateurs contiennent des informations permettant de vérifier le récit des demandeurs d'asile. Le profil Facebook peut aussi s'avérer utile. “Quelqu'un peut prétendre qu'il était emprisonné à Bagdad et avoir posté une photo de lui à la plage”, a renchéri le directeur de l'Office, Freddy Rosemont.

Actuellement, un demandeur peut refuser que l'on contrôle son téléphone ou son ordinateur.

<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1502/Belgique/article/detail/2778354/2016/06/29/Les-demandeurs-d-asile-devront-soumettre-leurs-GSM-et-ordinateur-a-un-controle.dhtml>